

Servitudes d'utilité publique

Eaunes

Avertissement :

La liste présentée ci-dessous n'est pas contractuelle et peut ne pas être exhaustive

A4 - Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux, au titre de l'article L. 211-7 du code de l'environnement (travaux et entretien des ouvrages)	Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Eau Environnement et Forêt Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9
---	--

Le Haumont

Arrêté préfectoral du 12/09/1979

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques	Service localement responsable : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne Hôtel Saint-Jean 32, rue de la Dalbade / BP 811 31080 TOULOUSE Cedex 6
---	---

Ancien prieuré : bâtiment abbatiaux en totalité, y compris l'aire du cloître de l'ancien prieuré (section D422) Inscrit du 10/02/1992

L'église : reste de l'édifice Inscrit du 09/06/1932

L'église : choeur et transept (à l'exclusion du clocher moderne) 12ème et 14ème siècles Classé du 13/07/1967

I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	Service localement responsable : TIGF / Transport et Infrastructures Gaz France - Région Toulouse 16 bis Rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX
---	---

Canalisation DN800 Muret la Garonne - Auterive

Arrêté ministériel du 04/06/2004

Servitudes d'utilité publique

Eaunes

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des lignes et canalisations électriques	Service localement responsable : RTE Toulouse Groupe Maintenance Réseaux Pyrénées 87 rue Jean Gayral 31200 TOULOUSE
--	--

Liaison aérienne 63KV N°1 Carbonne Muret
Liaison aérienne 63KV N°1 Ex Vernet - Piquage Vernet
Liaison aérienne 63KV N°1 Le Fauga Muret
Liaison aérienne 225KV N°1 Portet St Simon - Tarascon
Liaison aérienne 63KV N°1 Mouillonne (La) - Portet St Simon
Liaison aérienne 225KV N°1 Portet St Simon - Riveneuve

PM1sec - Servitudes relatives aux plans de prévention des risques liés au retrait-gonflement des argiles (sécheresse)	Service localement responsable : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne Service Risques et Gestion de Crise Cité administrative 2 Boulevard Armand Duportal - BP 70001 31074 TOULOUSE Cedex 9
--	---

PPR SECHERESSE Eaunes

Arrêté préfectoral du 22/12/2008

PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	Service localement responsable : ORANGE - UIMP 2 Avenue du Général Hoche 81000 ALBI
--	---

Station Muret
Station de Muret la Ferrane

Décret ministériel du 06/12/1991
Décret ministériel du 06/12/1991

Servitudes d'utilité publique

Eaunes

PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

Service localement responsable :
ORANGE - UIMP
2 Avenue du Général Hoche
81000 ALBI

Station hertzienne de Calmont-Muret

Décret ministériel du 29/08/1990

Station hertzienne de Bérat-Muret la Ferrane

Décret ministériel du 05/04/1990